

« Chômage de fin de carrière : un ajustement des règles face au défi de l'emploi des seniors »

Tribune de Valérie Batigne, Fondatrice et dirigeante de Sapiendo Retraite.



Crédit photo © Sapiendo Retraite

Alors que la réforme des retraites repousse progressivement l'âge légal de départ à 64 ans, l'Assurance chômage a ajusté ses règles en conséquence. Depuis le 1er avril 2025, les conditions d'indemnisation des demandeurs d'emploi en fin de carrière évoluent. Pas de véritable durcissement, mais un nouvel équilibre à trouver pour des seniors déjà fragilisés sur le marché du travail.

Chômage des seniors : ce qui a changé le 1er avril 2025

Avant d'aller plus loin, un rappel essentiel s'impose : en matière de chômage, les seniors bénéficient de règles spécifiques plus favorables que celles applicables aux autres demandeurs d'emploi.

Jusqu'au 31 mars 2025, ces dispositifs concernaient les actifs âgés de 53 ans et plus. Depuis le 1er avril, ils ne s'appliquent désormais plus qu'à ceux de 55 ans et plus, soit un report de deux ans, en cohérence avec le recul de l'âge minimum de départ à la retraite.

Ce que cela signifie concrètement :

- Pour ouvrir des droits à l'assurance chômage, un actif de 55 ans ou plus doit avoir travaillé au **moins 130 jours** au cours des **36 derniers mois** (contre 24 mois pour les autres demandeurs d'emploi).

- La **durée maximale d'indemnisation** est elle aussi allongée : alors qu'elle est de 18 mois pour les moins de 55 ans, elle passe à **22,5 mois** pour les 55 et 56 ans, et à **27 mois** pour les 57 ans et plus.

- Enfin, un **maintien des allocations chômage** au-delà de la durée maximale est possible pour les seniors qui, à leur âge légal de départ à la retraite, n'ont pas encore atteint leur taux plein - mais sous certaines conditions.

L'objectif de ces mesures est de maintenir la cohérence entre durée d'indemnisation et report de l'âge légal, tout en encourageant le retour ou le maintien dans l'emploi à un âge plus avancé.

Un enjeu de société : mieux accompagner les fins de carrière

Derrière ces évolutions, une réalité demeure. De trop nombreuses personnes en fin de carrière rencontrent des difficultés à rester en emploi ou à en retrouver un. Ainsi, une fois au chômage, les travailleurs seniors y restent plus longtemps. Seuls 26% des 55-60 ans et 10% des plus de 60 ans retrouvent un emploi durable dans l'année suivant leur inscription à Pôle emploi, contre 32% chez les 40-50 ans[1].

Les entreprises ont un véritable rôle à jouer :

- **Favoriser le maintien en emploi** des seniors via l'adaptation des politiques de gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP) ou grâce à des accords seniors.

- **Faciliter les aménagements de fin de carrière** avec les dispositifs de retraite progressive ou de cumul emploi-retraite, qui intéressent plus de 6 actifs sur 10 [2]. À noter que l'ouverture de la retraite progressive devrait se faire à compter de 60 ans et non plus de 62 ans dans les prochains mois.

- **Anticiper le départ en retraite**, notamment via des bilans personnalisés qui sécurisent les trajectoires.

Nous ne parlons pas d'un sujet de niche : la part des personnes de 50 ans et plus dans la population, devrait représenter environ la moitié de la population française à l'horizon 2040 [3]. Cela signifie plus de retraités, certes, mais aussi davantage d'actifs en fin de carrière.

Un besoin criant d'information et d'accompagnement

Dernier point, mais essentiel : l'information fait défaut. Trop de seniors ignorent les dispositifs existants ou y renoncent faute de lisibilité. Pourtant, savoir, c'est déjà agir ! C'est la raison d'être de Sapiendo depuis maintenant plus de dix ans.

Prenons l'exemple de la retraite progressive. Un rapport du Sénat souligne que les dispositifs de transition emploi-retraite, tels que cette dernière, sont encore faiblement utilisés, en partie à cause d'un manque d'information et de sensibilisation [4]. Notons toutefois que l'assouplissement de cet aménagement avec la réforme de 2023 devrait progressivement changer la donne. Au 31 décembre 2024, quelques 31.000 assurés du régime général bénéficiaient ainsi de la retraite progressive, soit près de 5.000 de plus qu'en 2023 [5].

Au-delà des pouvoirs publics, les employeurs ont un rôle important à jouer en diffusant en interne ces dispositifs et, plus largement, en mettant en place des mesures visant à maintenir les seniors en emploi. Des actions concrètes qui s'inscrivent dans une démarche gagnant-gagnant : répondre aux enjeux démographiques, bénéficier de l'expérience de ces salariés expérimentés ou encore procéder à un transfert des savoirs et des compétences dans des conditions de durée plus longue.

[1] Unédic, " Les entrées à l'Assurance chômage à l'approche de la retraite ", 2024

[2] Odoxa, " Les Français, la retraite et l'emploi des seniors ", 2023

[3] Statista, " Démographie : la séniorisation de la société française ", 2023

[4] Sénat, Rapport d'information " Réforme des retraites : le défi des fins de carrière ", 2019

[5] Assurance retraite, " Les chiffres clés 2024 de l'assurance retraite ", 2025



Le parcours de Valérie Batigne

Présidente, Sapiendo-Retraite

Diplômée d'HEC et de l'Ecole du Barreau, titulaire d'un master de fiscalité, Valérie Batigne a d'abord travaillé dans un grand cabinet d'avocats puis a entamé une carrière bancaire devenant managing director dans 2 grands groupes internationaux. Elle y a acquis une profonde connaissance de la finance, de la fiscalité et de la réglementation financière. Elle fonde Sapiendo en 2015, avec l'ambition de transformer l'approche de la retraite en France.

[Sapiendo-Retraite.fr](https://sapiendo-retraite.fr) est une plateforme digitale très innovante qui propose des services retraite personnalisés et démocratise ainsi l'accès au conseil retraite. Sapiendo représente une réelle rupture technologique de l'accompagnement retraite, de la vérification de carrière à l'optimisation des droits à la retraite pour aider chacun à gagner plus et/ou partir plus tôt. Dans le cadre d'une approche globale, Sapiendo propose également des services en matière d'épargne retraite et de fiscalité. Son objectif est de rendre accessible au plus grand nombre les réponses aux questions que tout le monde se pose au sujet de la retraite car « *savoir, c'est déjà agir* ».